

RENOUVELLEMENT DES NOMS DE DOMAINE

Par souci **de rationalisation du portefeuille** de nos clients et avec l'objectif d'éviter les dépôts et les renouvellements superflus, nous menons **une réflexion annuelle** sur la visibilité de nos clients sur Internet, l'activité des noms de domaine, les extensions de chaque signe et les possibilités de rationaliser le portefeuille de nos clients, tout en veillant à **maintenir la chronologie de vos droits**.

NOTRE METHODOLOGIE



Pour guider notre **ANALYSE**, nous :

- ▶ Informons nos clients par mail en Juillet de chaque année, des noms de domaine arrivant à échéance l'année suivante (N+1) ;
- ▶ Listons les coûts à prévoir et nos préconisations pour chaque nom de domaine, sous forme de tableau synthétique (notre plateforme Sherpa© nous permet de sécuriser ces alertes en vous relançant à 3 mois, 1 mois puis 15 jours avant l'échéance).



Pour chaque renouvellement des noms de domaine, la **PRESTATION** comprend :

- ▶ La délivrance des informations nécessaires au renouvellement au prestataire désigné ;
- ▶ La vérification de la réalisation des instructions données ;
- ▶ La saisine de la nouvelle échéance dans notre base de données ;
- ▶ La confirmation du renouvellement au client.

LIVRABLES & OUTILS A DISPOSITION



ALERTE
ECHEANCES



TABLEAU
D'ECHEANCES



REUNION
D'ARBITRAGE



ACCES A VOS DOSSIERS SUR
LA PLATEFORME SHERPA©

NOUS CONTACTER

+377 97 97 67 10

contact@inlex-monaco.mc

www.inlex-monaco.mc